



MONITEUR

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****17046625*****20 MARS 2017****Greffe****N° d'entreprise : 0423.394.805****Dénomination****(en entier) : HENNEN ASSOCIATES****(en abrégé) :****Forme juridique : Société Anonyme****Adresse complète du siège : Havelange, 40 à 4920 AYWAILLE (HARZE)****Objet de l'acte : Nominations - Pouvoirs****Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2017**

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide à l'unanimité de les renommer pour un nouveau terme de six ans venant à échéance à l'assemblée générale de 2023 :

- Monsieur Georges HENNEN domicilié Havelange, 40 à 4920 AYWAILLE ;
- Madame Najia EL KHAYAT domiciliée Havelange, 40 à 4920 AYWAILLE ;
- Monsieur Hakim HENNEN domicilié Boulevard Emile de Laveleye 8 à 4020 LIEGE ;
- la SPRL Tarik HENNEN, dont le siège social est sis Rue de la Loi 42 à 1000 BRUXELLES (N.E. 0821.252.082), dont le représentant permanent sera Monsieur Tarik HENNEN, domicilié Chaussée d'Alsemberg, 400 b1 à 1180 Uccle,

Monsieur Tarik HENNEN présent, accepte expressément le mandat attribué à sa société et pour laquelle il aura la qualité de représentant permanent.

Les mandats seront tous exercés à titre gratuit, sauf décision ultérieure de l'assemblée générale.

Les administrateurs ainsi nommés, réunis en Conseil d'administration décide d'appeler Monsieur Georges HENNEN à la délégation journalière.

Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède :

L'Assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Guy LINCE expert comptable, représentant la SPRL. Guy LINCE, administrateur délégué de la SA AXIOME dont le siège social est situé Avenue du Parc, 40 à 4650 Chaineux, agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises ainsi qu'auprès de l'Administration de la TVA.

Pour extrait certifié conforme à l'original

SA. AXIOME représentée par
SPRL. Guy LINCE représentée par
Guy LINCE, Expert Comptable
Mandataire

Déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2017 - Annexes du Moniteur belge